

Règlement Sportif du Festival National des Jeux de Plages

Article 1 :

Sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports une compétition dénommée festival national des jeux de plages est ouverte aux ligues de Wilaya.

Article 2 :

Le Beach-volley sous forme 4 contre 4 a été retenu pour cette grande manifestation d'envergure nationale.

Article 3 :

Cette compétition est réservée pour les jeunes nés en 2006-2007 et plus, Garçons et filles.

Article 4 :

La compétition se déroulera en deux phases :

a. **Phase Wilaya** : du 05/07/2023 au 12/08/2023

Cette phase est gérée par les ligues désignées, et se déroulera sous forme d'un ou plusieurs tournois selon les capacités des ligues wilaya.

b. **Phase Nationale** : du 17 au 20/08/2023 à Ain Temouchent

Cette phase est gérée par la fédération algérienne de volleyball et se déroulera sous forme de tournoi. **Le nombres d'équipes qualifiées sera déterminé par le MJS.**

Article 5 :

Les ligues wilaya concernées pour cette manifestation sont :

- Annaba
- Skikda
- Jijel
- Bejaia
- Tizi-Ouzou
- Boumerdes
- Alger
- Tipaza
- Chlef
- Mostaganem
- Oran
- Tlemcen
- La ligue de Mila comme invité.

Ces ligues de wilaya sont dans l'obligation de participer à cette opération importante selon les directives du MJS pour le développement du Beach volley et des jeux de plages. Ces ligues doivent travailler en étroite collaboration avec leurs directions de la jeunesse et des sports respectives.

Article 6 :

L'organisation des tournois doivent respecter les règles de jeux FIVB du Beach-volleyball 4 contre 4.

Les règles les plus importantes sont :

A quelques exceptions près, le beachvolley 4X4 permet à tous les joueurs d'opérer à la fois au filet (en attaque) et au fond du terrain (pour défendre ou servir).

- **Feuille de match** spéciale BVB 4X4
- **L'équipe** est composée de **six athlètes**, et un entraîneur : 4 athlètes en jeu et 2 remplaçants (possibilité de 4 remplacements par sets et un seul temp mort).
- **Dimensions du terrain** : l'aire de jeu est un **rectangle mesurant 16 x 8 m**, entouré d'une zone libre, qui est minimum de 3 m de large sur tous les côtés.
- **La hauteur du filet** est de **2,24 m**.
- **Le ballon doit être conforme** : 66 à 68 cm de circonférence, avec un poids entre 260 à 280 g, et une pression intérieure entre 0,17 à 0,225 kg/cm².
- Les techniques de Beach 2X2 sont les mêmes que le 4X4.
- **Protocole** : avant l'échauffement officiel, le 1^{er} arbitre effectue un tirage au sort en présence des deux capitaines pour décider du droit de servir ou du côté du terrain de jeu. Au 2^{ème} set, l'équipe qui a perdu le tirage au sort au 1^{er} set qui aura le choix. Lors du set décisif un nouveau tirage au sort sera effectué par le 1^{er} arbitre.
- **La tenue** (maillot et short) doit être uniforme et de la même couleur pour les six joueurs et numéroté de 1 à 6.
- L'entraîneur est le premier responsable de l'équipe. Il doit présenter la fiche de position (line-up) chaque début de set. Durant le match, il remplit sa fonction assis et il n'a le droit de parler avec ses joueurs seulement quand le ballon est hors-jeu.
- **L'ordre de rotation** : les joueurs doivent suivre l'ordre de service enregistré sur la feuille du match.

- **Position** : Les joueurs sont libres de se positionner sur leur terrain, il n'y a pas de faute de position.
- Pour le **gain du match**, deux sets gagnants à **21 points** s'il y'a tie-break à **15 points**. En cas d'égalité 20-20, le jeu se poursuit jusqu'à ce qu'une avance de deux points soit atteinte.
- Le switch (changement de terrain) se fait une seul fois par set, lors qu'une équipe marque 11 points pour les deux premiers sets et 8 points pour le tie-break.
- Le temps de récupération entre les sets est de 2 min.
- Les participants doivent accepter les décisions des arbitres avec une conduite sportive, sans les contester. En cas de doute, des éclaircissements ne peuvent être demandés que par le biais du capitaine en jeu.

Article 8 :

Les athlètes participants aux différents tournois doivent avoir une licence établie par la ligue et valider par la Fédération algérienne de volleyball.

Si le joueur a une licence en salle (2022/2023), la FAVB peut lui délivrer une licence de Beach sans dossier, si le joueur ne possède pas de licence, il doit fournir un dossier avec un certificat médical.

La ligue organisatrice doit transmettre à la FAVB une liste de tous les joueurs inscrit au tournoi pour validation.

Article 9 :

Juste après la fin de la compétition, il est obligatoire de transmettre à la FAVB et à la DJS un bilan général sur le déroulement des tournois de la phase wilaya. Ce bilan doit contenir :

- Le lieu et la période des tournois.
- Liste des joueurs avec leurs N° de licence FAVB.
- Programme et résultats de la compétitions.
- Feuilles de matchs
- Observation et recommandation

Le bilan Final de l'opération sera établi Par la FAVB et transmis au MJS.